



Voies ferrées : notre suivi avec SNCF Réseau



CADRE DE VIE



EFFICACITÉ



TRANSPARENCE

Cadre de vie. Le terrain sur lequel sont construits nos immeubles a une histoire : jusqu'au début des années 1970, une gare de marchandises de la SNCF y était installée, avant que les immeubles du 16 et du 18 rue Victor Hugo ne soient construits et achevés en 1976. Depuis cette date, notre résidence est donc implantée en bordure immédiate des voies ferrées. Cette proximité nous expose, notamment la nuit, à des nuisances sonores liées aux circulations et aux opérations de maintenance réalisées par SNCF Réseau sur ce tronçon, avec un impact direct sur notre cadre de vie.

Ces travaux répondent à des contraintes de sécurité imposées par SNCF Réseau, qui ne peut pas toujours les planifier à l'avance. Nous relayons l'information dès que nous l'obtenons.

Efficacité. Nous avons désormais un interlocuteur dédié chez SNCF Réseau pour toute question relative aux voies. Lors de chantiers de grande ampleur, celui-ci ne manquera pas de nous en informer, ce qui nous permettra de vous le relayer. Dès lors que des nuisances sonores liées à la maintenance se prolongeraient sur plusieurs nuits, nous disposerons de ce contact privilégié pour échanger et demander des précisions. Il faut néanmoins garder à l'esprit que ce type de travaux se déroule nécessairement de nuit, pour des raisons de sécurité des agents et de contraintes techniques liées au gabarit des voies.

Transparence. Cela s'inscrit dans nos engagements : vous tenir informés dès que nous disposons nous-mêmes de l'information, sans délai inutile de notre part.

L'Amicale des locataires · Le 16-18



Vous informe